

les états particuliers de l'Union Américaine ont manifesté leur intention de participer aux travaux qui peuvent rendre les succès de la médecine plus considérables. Des écoles subventionnées par les gouvernements, aidées par les dons généreux de particuliers, furent fondées.

Sanderson, Klein, Koch, Pasteur, notre Osler, et beaucoup d'autres, à peine moins distingués, sacrifient leur vie avec un zèle infatigable, pour l'éclaircissement des questions scientifiques sur lesquelles repose la médecine pratique, et c'est grâce à la libéralité des gouvernements sous lesquels ils vivent, qu'ils peuvent agir ainsi. Les recherches de cette nature ne peuvent être poursuivies avec succès que par des hommes, naturellement doués, qui sont libres des soucis et de l'anxiété dont souffrent ceux qui sont engagés dans l'exercice actif de leur profession. De là, la nécessité absolue d'aider pécuniairement ces institutions. Les dépenses à encourir pour l'organisation d'un laboratoire à cet effet ont beaucoup retardé les progrès de la médecine en Canada, et tant que des moyens ne nous seront pas fournis, nous devons nous contenter d'occuper une place insignifiante dans la grand'lice qui nous est ouverte. Notre pays, où ses riches citoyens, resteront-ils indifférents lorsque nos plus proches voisins versent des millions de piastres pour rendre les progrès de la médecine plus éminents. Presque chaque Etat de l'Union Américaine possède son Université dotée, et les dons princiers de Cornell, de John Hopkins, de MM Stanford, Vanderbilt et Sir Donald A. Smith sont le grand commencement de choses plus grandes. Qui peut estimer le bien fait à l'humanité par la sage munificence de ces nobles âmes ! Des millions d'êtres, encore dans le néant, diront leurs noms avec des sentiments de respect et d'amour, et il ne faudra pas d'autres monuments pour rendre leur noms immortels. A cette fin, je suggérerais qu'un comité fut nommé, pour faire rapport à l'assemblée annuelle prochaine, sur les meilleurs moyens à prendre pour l'établissement d'un ou de plusieurs laboratoires où l'on ferait des recherches dans les différentes branches de la médecine.

Les sociétés médicales constituent un facteur des plus importants pour l'avancement des sciences médicales, et l'on doit regretter infiniment qu'elles n'existent pas partout. Je puis dire avec certitude que le maintien de sociétés locales actives contribue immensément à l'instruction de leurs membres, en encourageant l'observation soignée des cas particuliers qu'ils rencontrent, en les portant à la lecture des auteurs et aux recherches. Outre le point de vue scientifique, l'harmonie créée par ces rencontres élimine beaucoup de jalousies et de malentendus qui sont si humiliants et si nuisibles au bonheur individuel et au respect public. L'organisation générale de petites sociétés locales serait un sûr moyen d'envoyer une représentation plus nombreuse aux plus grandes sociétés et de leur fournir des thèses et des discussions d'un caractère plus élevé. L'acte médical d'Ontario permet la formation d'associations territoriales, dans les différentes divisions électorales; quelques-unes d'entre elles existent depuis quelques années et sont très prospères, et le rapport de leurs procédés constitue une valeur de plus ajoutée à la littérature médicale.

De tous les moyens de faire progresser la médecine, peu seraient plus avantageux que la réunion de l'expérience de chaque praticien, si chacun tenait un registre systématique de ses cas les plus importants. Le temps nécessaire, l'habileté et le privilège